Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Fiche méthode : dissertation et épreuve composée (question hors épreuve écrite à partir de 2027)
(SES Terminale · Sociologie et science politique · L'action de l'École)

La démarche pour tout sujet sur l'École

1. Je définis l'École et l'égalité des chances. L'institution (enseignants, établissements, filières, orientation) ; l'égalité au départ, pas l'égalité des résultats.

2. Je sépare accès et écarts. Massification (plus d'élèves) ou démocratisation (moins d'écarts selon l'origine), avec le bon indicateur.

3. Je classe les facteurs. Famille (capital culturel, investissements familiaux), ménages (stratégies), institution (attentes, établissement, filières), genre : chacun a son auteur et son mécanisme.

4. Je rédige en paragraphes AEI. Affirmation, explication avec l'auteur, illustration chiffrée avec la source et l'année.

Le réflexe — devant tout sujet, je me demande s'il porte sur l'accès à l'École, sur la réussite ou sur l'orientation : un taux global ne répond jamais à une question sur les inégalités.

Cas 1 · Massification ou démocratisation ?

Réflexe — je compare les taux par milieu social, en points et en rapport, avant de qualifier la démocratisation.

Exemple. Exemple fictif : l'accès à un diplôme passe de 15 % à 40 % chez les enfants d'ouvriers et de 70 % à 90 % chez les enfants de cadres.

Écart : $70 - 15 = 55$ points, puis $90 - 40 = 50$ points. Rapport : $70 \div 15 \approx 4{,}7$, puis $90 \div 40 = 2{,}25$. Les écarts se réduisent : démocratisation égalisatrice, à vérifier filière par filière (ségrégative ?).

Attention — écart en points et rapport peuvent évoluer en sens contraire : je donne les deux et je dis lequel j'utilise.

Cas 2 · Mesurer une sur-représentation

Réflexe — je divise la part d'un groupe dans la filière par sa part dans la population de référence : au-dessus de 1, il est surreprésenté.

Exemple. Exemple fictif : les enfants d'agriculteurs forment 2 % des élèves d'une école et 4 % des jeunes du même âge.

$2 \div 4 = 0{,}5$: ils sont deux fois moins présents qu'attendu, donc sous-représentés.

Attention — la population de référence doit être la bonne (même âge, même champ) : je le signale comme limite.

Cas 3 · Croiser Bourdieu et Boudon

Réflexe — résultats inégaux : capital culturel (Bourdieu) ; choix inégaux à résultats égaux : stratégies (Boudon).

Exemple. Deux élèves ont 12 de moyenne en 3e ; l'un, enfant de cadre, demande la seconde générale, l'autre, enfant d'ouvrier, un CAP.

Les notes sont égales : le capital culturel n'explique pas l'écart. Pour le second, l'échec serait plus coûteux et un CAP est déjà une ascension : calcul coûts-avantages-risques (Boudon, 1973).

Attention — Bourdieu et Boudon ne s'excluent pas : je les place sur deux moments différents du parcours.

Cas 4 · Construire un plan de dissertation

Réflexe — un sujet « comment expliquer » appelle des parties par facteur ; un sujet « dans quelle mesure » appelle une évaluation.

Exemple. « Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire ? » (bac 2021, Polynésie)

> I. Des inégalités qui prennent racine dans la famille (capital culturel, investissements familiaux). II. Des inégalités qui naissent des choix des ménages (Boudon, van Zanten, orientation genrée). III. Des inégalités que l'institution produit (Pygmalion, ségrégation, filières).

Attention — « Comment » ne demande pas de discussion pour ou contre : chaque partie explique.

Les pièges

- Confondre massification et démocratisation : 80 % de bacheliers ne dit rien de leur origine sociale ni de leur voie.
- Faire de Bourdieu un déterminisme absolu : il décrit des probabilités ; Lahire montre les réussites paradoxales.
- Confondre inégalités de réussite et inégalités d'orientation : Boudon explique surtout les secondes.
- Parler de « la » réussite des filles sans nuance : meilleure réussite, orientations moins rémunératrices.
- Écrire « + 60 % » pour un passage de 20 % à 80 % : c'est + 60 points, soit un taux multiplié par 4.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).